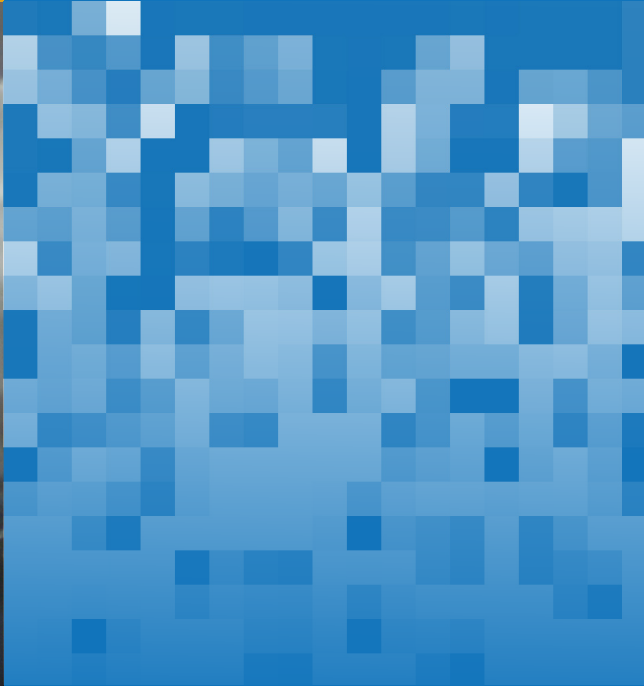




Christian PEYCELON, Président

Ce bulletin associatif annuel est l'occasion pour notre Association d'informer nos financeurs et nos partenaires de l'évolution de nos projets et de nos perspectives.

Issu du rapport d'activité de l'Assemblée Générale, il vous présente en quelques pages l'année 2015 et l'activité des premiers mois 2016.





## Editorial



Marie-Josée TAULEMESSE,  
Directrice Générale

**Pour subsister, tout organisme vivant doit s'adapter en permanence.**

**Les associations, et la nôtre en particulier, n'échappent pas à ce principe. Nous devons évoluer au regard de nouvelles obligations, des contraintes financières, des nouvelles réglementations. Nous devons également nous adapter au public que nous accompagnons et dont les problématiques changent et se complexifient.**

**Nous évoluons dans des systèmes complexes, souvent incertains mais en fonction desquels nous devons anticiper, nous projeter dans l'avenir, faire des choix qui nous impliquent sans avoir une vision parfaitement exacte du monde de demain et de ce que seront, dans quelques années, les politiques publiques, les contraintes financières, le public que nous accueillons et la forme des associations.**

Une seule certitude, **nous ne pouvons pas, dans un monde en mouvement, rester immobiles, sous peine de disparaître.**

Alors quels sont les grands repères qui peuvent et qui doivent nous servir de guide et nous permettre de baliser notre évolution ?

Nos valeurs, bien sûr : la dignité des personnes, la citoyenneté, la solidarité, la laïcité, la responsabilité, l'engagement, toutes ont été rappelées dans notre projet stratégique 2015/2020 mais aussi le souci, toujours renouvelé, d'accompagner les personnes en tenant compte de leur altérité et en cherchant à les rendre toujours plus autonomes et actrices de leur propre vie.

Nous devons également prendre soin des professionnels qui assurent cette mission car la qualité de leur accompagnement dépend en partie de leur bien-être au travail.

C'est pour cela que l'Association a souhaité, en juin 2015, et en collaboration avec la médecine du travail, lancer une enquête sur la qualité de vie au travail. Les nombreuses réponses recueillies témoignent de l'intérêt porté aux missions et aux usagers.

Les responsables de l'Association et l'ensemble des professionnels peuvent être globalement satisfaits des résultats même si nous devons encore nous améliorer. C'est ce que nous nous sommes engagés à poursuivre au travers des plans d'action concernant les Risques Psycho Sociaux que les directeurs ont présentés en décembre 2015 au comité de pilotage de la démarche, plans d'action qui seront évalués en fin d'année 2016.

C'est toujours pour associer chaque professionnel au nouveau projet associatif que nous avons souhaité les réunir en novembre 2015 à l'Hôtel du Département pour présenter notre projet pour les cinq ans à venir. Cette journée associative a permis d'associer chacun, quelle que soit sa place afin de nous mobiliser ensemble.

Notre projet 2015/2020 a été réalisé dans le cadre d'une démarche participative. Les administrateurs ont été consultés et l'ensemble des cadres également. Les plans d'action ont été déclinés avec les Directeurs et seront évalués tous les ans.

Les grands principes de notre projet associatif sont basés sur la mutualisation et la transversalité des réponses.



**Mutualiser c'est élargir nos périmètres intra et inter pôles** pour offrir un panel de réponses diversifiées et plus de fluidité dans le parcours des personnes. C'est aussi mutualiser nos moyens pour réaliser des économies d'échelle.

C'est également, permettre aux salariés qui le souhaitent plus de mobilité intra associative.

En 2016, pour harmoniser tous nos projets et documents, nous avons fait le choix de la réécriture de l'ensemble des projets d'établissements et de services afin de finaliser les projets de pôles.

**Nous avons également souhaité nous rapprocher de l'Association Le TREMPLIN**

En référence à la loi du 2 janvier 2002-2, les autorités de tarification incitent les associations à se regrouper pour effectuer des économies d'échelle et diminuer le nombre d'interlocuteurs.

Les deux associations s'appuient sur des valeurs similaires. Elles ont toutes deux des activités reconnues par les instances de tarification et les partenaires et présentent des comptes financiers sains et équilibrés. Leurs activités sont complémentaires et des passerelles peuvent être créées entre elles pour fluidifier le parcours des usagers et envisager des dispositifs communs tout en favorisant la mobilité interne des professionnels.

Les deux Conseils d'Administration ont donc été favorables à une idée de rapprochement.

En 2016, le projet a été de travailler sur une fusion-absorption et de faire des deux associations une seule entité.

A cet effet, les deux CA ont créé un Comité de Pilotage qui s'est assuré de compétences extérieures (consultants spécialisés, avocats en droit des associations...) afin d'envisager les différents aspects et conséquences de ce rapprochement. La décision a été de passer par un mandat de gestion en 2017.

Le mandat aura pour objet :

D'assurer le bon fonctionnement des services de l'association Le Tremplin ;

De construire un projet cohérent qui à terme permettra la fusion tout en respectant les divers équilibres à prendre en compte.

L'ASEA a déjà engagé des changements importants et notamment : la création de pôles qui entraîne une complémentarité entre établissements de la même association, elle est prête aujourd'hui à accueillir un 4<sup>ème</sup> pôle proposant d'autres prestations.

Lors de l'Assemblée Générale du Tremplin (30/09/2016), des administrateurs de l'ASEA sont rentrés dans le Conseil d'Administration du Tremplin

**D'autres rapprochements sont en cours à la demande de nos financeurs, notamment avec l'Association l'Abbé de l'Épée** qui gère actuellement deux Foyers d'Accueil Médicalisés sur le bassin du Puy en Velay. Là encore, il s'agit de mutualiser des moyens mais aussi de se mettre en conformité avec les textes réglementaires pour un meilleur accueil du public. Si l'ASEA 43 ne peut qu'être favorable concernant ces objectifs, elle sera particulièrement vigilante à un rapprochement dans de bonnes conditions pour les personnes cérébro-lésées qu'elle accueille à ce jour.

**La Directrice Générale  
Marie-Josée TAULEMESSE  
Le Président  
Christian PEYCELON**



*Pôle protection de l'enfance*

Gouspins / Rochenégly  
SAE - SAJ - DAMIE  
AEMO - MJTE

# Pôle protection de l'enfance

Gouspins/Rochenégly/Les Mauves  
Service d'accueil externalisé  
Service d'Activités de Jour  
Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Étrangers  
Action Éducative en Milieu Ouvert  
Service d'Investigation Éducative

## Pôle protection de l'enfance

L'année 2015 a été la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement du pôle dans la forme que nous avons souhaité lui donner avec le soutien du Conseil Départemental.

Cette nouvelle architecture nous permet de rechercher des solutions personnalisées et innovantes au regard de la problématique des mineurs et de diversifier les prestations.

Le Pôle a également pour but de gérer en interne la suractivité des différents services et établissements. Nous n'avions pas imaginé que, dès 2015, cette construction allait montrer toute sa pertinence.

En effet, liée à diverses absences des juges pour enfants et à l'intérêt tout particulier pour les mesures de placements externalisés nous avons constaté une baisse importante des mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert et des mesures d'investigation.

Nous avons dû et pu adapter les moyens entre les activités et gérer en interne tant la suractivité du placement externalisé et du Dispositif d'Accueil pour les Mineurs Isolés Etrangers que la sous activité de l'AEMO grâce à la mobilité interne du personnel volontaire.

Force est de constater que le Service d'Accueil Externalisé qui propose une mesure de placement au domicile des parents avec un accompagnement éducatif renforcé a le vent en poupe.

Depuis sa création, ce service a vu doublé son nombre d'enfants confiés et nous proposons aujourd'hui au Département un autre mode d'accompagnement entre mesure de placement et mesure d'AEMO qui pourrait permettre une intervention intensive mais moins stigmatisante qu'une mesure de placement et ce bien entendu à moyens constants et en diminuant d'autant le nombre de mesures d'AEMO.



Delphine CHACORNAC, Directrice



Gospins/Rochénégly/Les Mauves

Service d'accueil externalisé

Service d'Activités de Jour

Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Étrangers

Action Éducative en Milieu Ouvert

Service d'Investigation Éducative

## La MECS « Gospins/Rochénégly/Mauves »

■ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les Gospins/Rochénégly et la Maison d'Enfants les Mauves ne font plus qu'une seule entité au sein du Pôle protection de l'enfance puisque nous avons été autorisés par le Conseil Départemental à avoir un seul prix de journée et un seul budget. Cela a pour conséquence que nous sommes aujourd'hui une Maison d'enfants d'une capacité d'accueil de 64 places accueillant des enfants et adolescents de 3 à 18 ans avec quelques jeunes majeurs. En 2015, nous avons accueillis 100 jeunes en file active. En effet, le département de la Haute-Loire est un des rares départements à voir ses demandes de placements augmenter alors que les autres départements constatent une baisse. Cela a une conséquence sur notre activité qui ne fait que s'accroître ces derniers mois. Nous avons des demandes d'admission auxquelles nous ne pouvons pas répondre de façon positive par manque de place. S'ajoute à cela notre obligation de réaccueillir les enfants et adolescents suivis dans le cadre de notre mission du placement externalisé. Cette année nous avons dû réintégrer de manière urgente 4 enfants au sein de nos unités. De plus, les jeunes confiés et notamment les plus jeunes ont des droits de visite et d'hébergement de plus en plus restreints chez leurs parents. Il y a de plus en plus de visites médiatisées que nous devons organiser au sein même de notre Maison d'Enfants. Les enfants et adolescents restent de plus en plus dans la structure ce qui a pour conséquence une organisation de plus en plus tendue notamment lors des vacances scolaires où les jeunes sont sur les unités de vie, alors qu'auparavant nous avions davantage de souplesse pour organiser les vacances du fait de nombreux départs dans les familles respectives.

Les équipes éducatives continuent à avoir le souci et l'intérêt du jeune qu'ils accueillent et s'adaptent à ces divers changements dans leurs pratiques, notamment sur le travail avec les familles qui tient une place de plus en plus importante dans notre pratique. La MECS les « Gospins-Rochénégly » est dans un « tournant » dans le travail spécifique avec les familles que nous devons continuer à améliorer pour privilégier la notion de parcours du jeune au sein de notre établissement afin d'éviter les ruptures.

## Le Service d'Activité de Jour

■ Sur l'année 2015, 33 adolescents, dont 5 filles ont été confiés au SAJ. Sur ces 33 placements, 4 étaient administratifs, 2 dans le cadre du pénal pour 29 décisions judiciaires civiles dont 11 en placement direct. Sur l'année, 18 sorties et 15 entrées, pour un ratio négatif pour la deuxième année consécutive. 19 adolescents condamnés, ou mis en examen dans le cadre d'une affaire pénale. 8 adolescents suivis par un service de pédopsychiatrie. 10 adolescents qui avaient, ou ont bénéficié dans l'année d'une orientation MDPH. 18 adolescents avec une addiction au cannabis et/ou à l'alcool reconnue et prise en charge. 4 adolescents en situation d'errance au moment du placement (3 filles/5).



Pôle protection de l'enfance

Gouspins / Rochenégly

SAE - SAJ - DAMIE

AEMO - MJIE

## Pôle protection de l'enfance



### Le Service d'Accueil Externalisé

- Concernant le Service d'Accueil Externalisé, en 2015, nous avons eu au total 78 mesures pour un agrément de 27 places. Au départ pensé comme un petit service annexé à la MECS de 20 places avec une équipe éducative de 3 éducateurs, nous sommes sollicités aussi bien par les magistrats que par l'Aide Sociale à l'Enfance. Aujourd'hui nous fonctionnons avec 6 ETP d'éducateurs spécialisés sur la base d'une capacité de 42 places.
- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, nous fonctionnons avec deux équipes identifiées du SAE avec 3 éducateurs à temps plein sur chaque équipe. Ce service a vu doubler le nombre d'enfants confiés. Il a démontré son efficacité, les familles et les usagers sont très satisfaits et peu de placements classiques en découlent. En effet rappelons ici que notre mission première est d'éviter un placement classique soit en maison d'enfants soit en famille d'accueil et pour ce faire nous devons être présents dans les familles 2 à 3 fois par semaine voire même quotidiennement dans certaines situations notamment pour les bébés où les magistrats.
- L'équipe est référente de toutes les mesures afin de poser un triple regard sur les situations et d'en avoir une évaluation plus fine. Cela maintient également l'idée que l'enfant est confié à l'établissement. Ce n'est plus l'enfant qui va dans l'établissement mais c'est l'équipe éducative qui se déplace dans la famille pour exercer la mesure éducative.

### Le Dispositif d'Accueil de Mineurs Isolés

- 2015 a été la première année pleine d'activité du DAMIE. Alors qu'en avril 2014 nous avons ouvert avec 6 mineurs, fin 2014 nous en accueillons 17. Au cours de l'année 2015 c'est 19 mineurs supplémentaires qui sont arrivés au sein de notre dispositif pendant que 9 en partaient.
- Fin 2015, 27 mineurs étaient présents au DAMIE Cette progression de l'activité a conduit à développer l'hébergement diversifié.
- Fin 2015, dix appartements étaient occupés par nos mineurs, le plus souvent deux par appartement. Trois appartements ont été aménagés dans les locaux du groupe collectif, qui compte aujourd'hui sept chambres et 3 appartements susceptibles d'accueillir six jeunes. Compte tenu du nombre de mineurs, ainsi que de la nécessité pour eux de parler français et d'être intégrés socialement, nous avons constitué un réseau de bénévoles qui interviennent comme familles de parrainage ou dans l'animation de groupes d'alphabetisation.
- Fin 2015, 7 bénévoles accompagnaient 18 jeunes en alphabetisation et 6 familles de parrainage accueillaient ponctuellement 6 jeunes. De par l'existence de tutelles d'état, le lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance est quasi quotidien. Notre collaboration est facilitante pour nos services respectifs et au final, efficace pour ces jeunes qui nous sont confiés. En octobre 2016, une cinquantaine de mineurs sont accueillis dans le dispositif.



Pôle protection de l'enfance

Goussiers / Rochenégly  
SAE - SAJ - DAMIE  
AEMO - MJIE

## Pôle protection de l'enfance



### Le Service d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert

■ En ce qui concerne l'AEMO, en 2015, sur 181040 journées prévues seulement 142986 journées ont été réalisées. Concernant, les MJIE, 133 mesures ont été réalisées sur les 150 mesures prévues. Les principaux motifs de danger énoncés dans les ordonnances prononcés en 2015 sont des carences éducatives et des conflits parentaux. Les carences éducatives restent un terme générique qui englobe une multitude de problématiques et qui peuvent se résumer en deux items :

- la non satisfaction des besoins de l'enfant au quotidien,
- les problématiques liées au fonctionnement familial.

■ De plus la précarité peut, dans certaines situations, être la source des carences éducatives avec un cumul de difficultés, qui peut amener à un isolement social et avoir ainsi des conséquences sur le plan familial. Au 31 décembre 2012, le taux national de prise en charge en milieu ouvert des mineurs est de 10,6%, légèrement supérieur au taux de prise en charge en placement estimé à 9,5%. Entre 2003 et 2012, les nombres de mesures d'accueil et de milieu ouvert ont augmenté de 1% en moyenne par an. Or, il existe des disparités départementales dans les évolutions entre 2007 et 2012 puisqu'il existe des hausses de 25% ou plus du taux de prise en charge en placement notamment dans le département de la Haute-Loire et une baisse des mesures en milieu ouvert. Ces données chiffrées peuvent en partie expliciter cette baisse constante du taux d'activité du service d'action éducative mais pas seulement. Notre service doit s'adapter aux nouvelles modalités et problématiques des familles. Nous devons faire un état des lieux détaillé des demandes de placements que nous avons dû effectuer afin de proposer de nouvelles pratiques envers les familles et les enfants

accompagnés et démontrer l'utilité des mesures éducatives en milieu ouvert. Nous devons être force de proposition et innovants pour les enfants et familles que nous accompagnons. Cette baisse d'activité coïncide également avec l'augmentation des mesures de placements externalisés. Nous constatons une complexité des situations familiales dans un contexte économique de crise qui nous conduisent à une réflexion sur les pratiques actuelles du service et celles que nous devrions délivrer pour être au plus proche des besoins actuels. Le travail se complexifie, avec une nette augmentation du nombre de dossiers par travailleur social car beaucoup de familles ont 1 seul enfant. Des actions ponctuelles ont été mises en place en 2015 (actions collectives avec des enfants au Vallon du VILLARET dans l'été ; au Bowling à Noël) ou reconduites (Mieux Être et Relaxation avec des mères dont les enfants ont une mesure éducative).

■ Cette dernière action s'inscrit pleinement dans les objectifs de travail des mesures AEMO ou MJIE (rapport au corps et à l'estime de soi, à l'hygiène et au soin ainsi qu'à l'isolement social). Le Service d'Assistance Éducative a toute sa place dans le pôle protection de l'enfance et nous devons nous appuyer sur les différents services et établissements du pôle afin de rechercher des solutions personnalisées et innovantes au regard de la problématique des mineurs. Cela va nous permettre de diversifier les prestations en utilisant le panel déjà en place (activités collectives, soutien à la parentalité, observation des mineurs y compris en situation professionnelle) pour faire valoir la place de l'AEMO dans le dispositif de la protection de l'enfance sur le département.

En 2016, le nombre de mesures n'a pas atteint l'activité prévisionnelle et nous souhaiterions utiliser le delta pour proposer à moyens constants une mesure intermédiaire entre AEMO classique et accueil externalisé.



Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## ESAT DE MEYMAC

Nous sommes particulièrement satisfaits des résultats positifs à hauteur de 48 147 € et également très enthousiastes devant l'adaptation des travailleurs face aux nouvelles activités, dans leur ressenti et leur bien-être au travail.

■ Pour répondre à la baisse de la sous-traitance qui est notre principale difficulté, nous tentons de diversifier nos activités et de nous orienter vers de nouveaux donneurs d'ordre. Nous sommes également réactifs devant toute demande de mise à disposition, d'interventions de ménage en collectivité et d'Espaces Verts ... (ouverture de l'ESAT sur des activités hors Etablissement).



Marc BOIZOT, Directeur

# Pôle handicap adultes



Nous poursuivons notre démarche de professionnalisation de l'équipe encadrante (formation Educateur Technique Spécialisé ...).

### Le Dispositif Différent et Compétent

■ Depuis 2010, l'établissement est engagé dans le dispositif Différent et Compétent, dispositif reconnu par l'Education Nationale et le Ministère de l'Agriculture. 12 moniteurs d'ateliers ont suivi la formation liée à cet accompagnement spécifique ; 44 travailleurs en ont bénéficié. Depuis 2010, les travailleurs engagés ont validé des compétences dans les métiers de la sous-traitance, de la blanchisserie, de la boulangerie et des espaces verts. Particularité cette année, l'inscription d'une travailleuse dans un jury externe avec un stage aux cuisines du Lycée Simone Weil en octobre et Novembre 2015. Cette démarche plus complexe tend vers l'inclusion dans le milieu ordinaire.

La remise des attestations 2016 a eu lieu le vendredi 14 octobre à Saint Germain Laprade et a, comme les années précédentes, remportée un large succès auprès des ESAT et IME départementaux.

### Les formations

■ En 2014 - 2015, dix-huit travailleurs du Pôle Bois et des activités de sous-traitance ont participé à une formation autour de la conduite des engins de levage et plus particulièrement les transpalettes électriques. Aujourd'hui, via une autorisation de conduite, ils utilisent ces engins dans l'enceinte des ateliers de production. L'effort s'est poursuivi en 2016.

■ En Septembre 2015, six travailleurs de l'ESAT, ont suivi, à leur demande, une formation qualifiante dans la conduite de chariots automoteurs, dispensée par le Centre de Formation du groupe Tézenas du Montcel. Ces deux journées ont été articulées autour d'apprentissages théoriques et pratiques sur le site de Meymac.





*Pôle handicap adultes*

*ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM*

*SAVS - Maison Relais*

*FAM Après - SAMASH*

## Pôle handicap adultes



### ESAT DE MEYMAC

#### Les représentants des travailleurs dans les instances participatives

- Bien avant la loi 2002-2 qui instaurait la mise en place d'instances participatives, l'orientation institutionnelle a toujours pris en compte le positionnement des travailleurs. Le Conseil d'établissement puis le Fonds Social ont permis à leurs représentants de rapporter leurs demandes et leurs avis sur le fonctionnement de l'ESAT.
- Depuis la mise en place du Conseil de la Vie Sociale et malgré un temps de parole spécifique, les professionnels et la Direction ont repéré des difficultés de compréhension et beaucoup d'appréhension dans la prise de paroles des représentants des travailleurs. Aussi depuis Octobre 2015, à raison d'une réunion de deux heures toutes les quatre semaines, les représentants des usagers au Conseil de la Vie Sociale sont accompagnés dans la préparation des réunions trimestrielles par une Educatrice Technique Spécialisée et la Coordinatrice de projet.
- Cet accompagnement a été complété en 2016 par une formation dispensée par le Greta du Velay autour de la représentation des travailleurs d'ESAT.
- Toutes les actions entreprises tant au niveau des différentes formations que du choix des activités ont été initiées dans le but de favoriser l'inclusion des travailleurs vers le milieu ordinaire.





Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## Pôle handicap adultes



### Le Foyer de MEYMAC

L'année 2015 a été une année de changement pour Meymac. Après l'arrivée de Fannie Lemaire-Marotine sur le poste de directrice adjointe du pôle handicap à la fin de l'année 2014, Marc Boizot a pris ses fonctions au printemps en prenant la direction du pôle. Nicole Vigouroux, déjà chef de service du SAM est venu compléter l'équipe de cadres en assumant ses fonctions auprès des équipes du foyer.

■ Cette année 2015 a été une année de réflexion sur le public accueilli à Meymac : d'une part avec des résidents vieillissants, certains étant rentrés du temps où l'établissement accueillait des enfants, et d'autre part, de nouvelles admissions de jeunes résidents.

■ Cela a abouti à une réorganisation des horaires du personnel éducatif, afin de pouvoir accueillir un groupe de travailleurs handicapés sur des temps de journées. Progressivement, 5 travailleurs ont rejoint ce dispositif, leur permettant de réduire leur temps de travail de moitié. Ce dispositif a pour objectifs d'accueillir la personne, de respecter son besoin de repos tout en recherchant le maintien des acquis, la socialisation, et un certain dynamisme. Chaque après-midi, ce petit groupe est accueilli autour d'activités diverses et régulières (dessin, cuisine, activité extérieures, photo, musique).

■ Cette année, trois résidents sont partis à la retraite, avec des orientations soit en maison de retraite en unité de vie personnes handicapées vieillissantes, soit en Maison d'Accueil Spécialisée ou encore foyer de vie. Cela marque la volonté de Meymac de chercher des solutions d'orientation en fonction des besoins des résidents, dans un souci de continuité de parcours.

■ Nous avons accueilli de nouveaux entrants, marquant l'évolution de la population de Meymac, avec l'accueil de personnes jeunes, sortant d'IME, et avec un profil plus marqué par le handicap psychique associé à des déficiences intellectuelles légères, que par le handicap mental. Cette évolution nous amène à réfléchir sur les pratiques éducatives face aux besoins de cette nouvelle population.

■ Toujours à l'occasion du remodelage des horaires, nous avons accentué la possibilité pour les équipes éducatives de proposer des séjours tout au long de l'année. Ces séjours permettent à certains résidents isolés familialement de pouvoir sortir des murs de Meymac, et pour d'autres de créer de nouveaux liens avec les éducateurs. En 2015, de nombreux séjours ont été proposés (festival de la BD à Angoulême, Carnaval de Nice, Séjour de pleine nature à Goudet, première étape du chemin de Stevenson, Camping en Ardèche).

■ Enfin, 6 studios ont été ouverts au sein du foyer, offrant un autre type d'accueil en internat, axé sur le travail d'autonomie en restant dans un cadre de vie sécurisant avec un étayage éducatif important.





Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## Pôle handicap adultes



### Le Service d'Accompagnement de Meymac

■ Le SAM est un dispositif d'accompagnement destiné aux adultes en situation de handicap travaillant à l'ESAT de Meymac.

- Les notifications d'orientation sont délivrées par la MDPH. Le public accompagné par le SAM travaille en journée à l'ESAT de Meymac.
- Ces personnes sont relativement autonomes, ce qui n'efface pas pour autant, fragilité, angoisse, difficulté à se positionner socialement.

#### L'équipe du SAM :

- Propose des points d'appui sur les initiatives individuelles et collectives.
- Mobilise le potentiel des résidents.
- Pèse en permanence le nécessaire équilibre entre le développement de l'autonomie et le respect de la sécurité de la personne.
- Ajuste le rythme des visites en fonction des besoins.

■ Parfois l'accompagnement se fait sur un fil même si la personne est volontaire, car gagner le statut d'externe c'est aussi ne « plus avoir les éducateurs sur le dos ».

Le partenariat est précieux ; le repérage des acteurs à mobiliser s'analyse avec la personne ; le projet individualisé formalise les interventions (administrative, juridique, loisirs ...). C'est par ces actes usuels que se fondent un tissu relationnel et les points d'appui cités préalablement.

■ Nous avons mis en place de nombreuses formes et lieux de réflexion pour interroger nos accompagnements (réunions, supervision clinique, formation M.A.I.S « journées sur le

handicap psychique »), afin de pouvoir offrir une palette de propositions en direction des personnes dans laquelle le risque d'essayer, d'inventer, d'argumenter, de créer reste le levier principal de la dynamique relationnelle du service.

Je vais dans ce propos zoomer sur deux points :  
- L'un concerne ce que je nommerai la suractivité du service sur laquelle un réajustement serait nécessaire.  
- L'autre s'articule autour des mouvements concernant le logement.

#### La suractivité du service

Cette suractivité s'origine de la création du service avec un agrément pour 22 personnes sur les 57 externes de Meymac. Il nous est difficile d'un point de vue éthique de ne pas répondre aux demandes hors agrément adressées au service.

Pour rappel le service est composé de deux éducateurs spécialisés à temps plein, un chef de service à mi-temps, un comptable à 0.05 %ETP, une secrétaire à 0.20 %ETP.

22 externes ont une orientation SAM via la MDPH et 35 externes n'ont pas de suivi officiel.

Le SAM accompagne 40 externes avec orientation et sans orientation SAM, soit 18 externes en plus de l'agrément.

Sur les 17 externes non suivis par le SAM, 14 externes sont hébergés par leur famille, et 3 externes sont aux Apparts d'Espaly. Cependant des interventions ponctuelles peuvent être faites par notre service pour ces externes.



Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## Le Service d'Accompagnement de Meymac

■ Ces chiffres démontrent bien la suractivité du service avec comme conséquence directe un rythme moins fréquent des visites chez l'usager, et un impact certain sur la qualité de l'accompagnement.

■ Une solution non pérenne a été envisagée avec l'accord du Conseil Départemental pour une embauche à temps partiel de 6 mois sur l'année 2016. Cette solution est temporaire et nous souhaitons à l'avenir pouvoir augmenter l'agrément du service, ce qui légitimerait une demande de poste supplémentaire pour un service qui à l'avenir devrait passer à une vitesse supérieure au vu des demandes d'externat de plus en plus fréquentes.

### **Mouvements concernant le logement :**

Nous ne rencontrons pas beaucoup de difficulté à trouver des appartements pour les personnes que nous accompagnons. Au bout de 3 ans d'expérience, le SAM a développé un partenariat avec les bailleurs sociaux du Puy en Velay, l'OPAC ou le Foyer Vellave.

Nous travaillons également avec les privés car l'environnement des logements sociaux n'est pas forcément adapté aux personnes souffrant de troubles psychiques, lesquelles ont besoin d'un cadre sécurisant.

Depuis l'ouverture du SAM, en janvier 2013 nous comptons 42 déménagements ou aménagements sur l'ensemble des externes de Meymac, ce qui témoigne de la suractivité évoquée précédemment. Pour rappel, l'immeuble Lhermet s'est ouvert en 2013, suite à une réhabilitation du Foyer Vellave, ce qui a ouvert un accès au logement type studio.

# Pôle handicap adultes



### **Les motifs de déménagements se listent comme suit :**

- Déménagement pour gagner en confort : 12 personnes
- Mouvement en interne sur l'immeuble Lhermet : 9 personnes
- Déménagement pour vivre avec son conjoint : 8 personnes
- Réintégration en internat en raison de fragilité et de mise en danger : 3 personnes
- Rapprochement du lieu de travail : 2 personnes
- Intégration en ESAT : 2 personnes
- Souhait de quitter le Monastier et de s'installer au Puy : 2 personnes
- Raison de santé (logement plus adapté) : 2 personnes
- Eloignement du Puy pour des raisons de sécurité : 2 personnes

L'essentiel de l'activité du service SAM s'effectue au domicile des personnes. Le logement est un outil d'évaluation des conditions concrètes de vie. Le logement comme nous l'avons vu précédemment reflète la situation morale et matérielle de la personne accompagnée, son intégration ou au contraire une forme de repli sur soi.

Travailler sur la capacité à habiter consiste à prêter attention à l'espace, au voisinage mais aussi à son contenu (meubles, ustensiles) et à ses prolongements externes (déplacement, magasins, amis à recevoir...).

Cela peut paraître facile d'habiter un endroit. On y pose des meubles, des cadres, des tapis, de l'électroménager ; on se construit, un chez soi, intime, sécurisant... où on a du plaisir à se retrouver... où l'on se sent bien. Mais quand on ne se sent pas bien dans sa tête, pas bien dans son corps, pas bien avec les autres, pas bien avec la vie... c'est tout de suite plus compliqué. Le pas à pas de l'accompagnement se doit d'être feutré et réfléchi afin de soutenir leurs choix de lieux et d'objets.



Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## Pôle handicap adultes

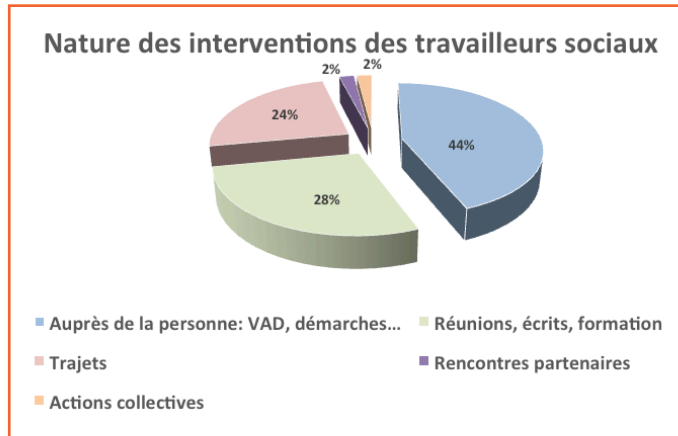


### SAVS

#### Point sur le personnel SAVS en 2016

- 1 chef de service.
- 7 travailleurs sociaux (ES, AS, CESF)
- 2 secrétaires
- 1 psychologue
- 1 personnel des services généraux

#### Les modalités d'intervention des travailleurs sociaux du SAVS 43



#### Point sur les actions collectives

L'accompagnement du SAVS 43 repose principalement sur l'accompagnement personnalisé avec des rencontres individuelles. Cependant, depuis quelques années et sur préconisation de l'évaluation externe, le SAVS 43 propose des actions collectives.

**2015** : des actions collectives proposées par Frédérique LENFANT ont permis aux usagers du SAVS de participer à des temps « d'art thérapie »

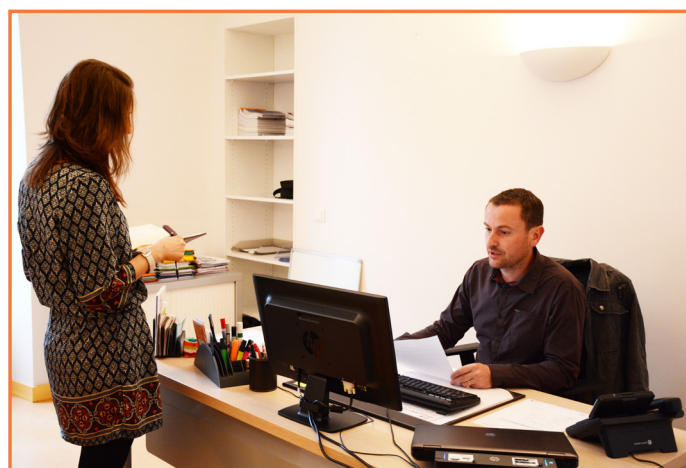
**2016** : des interventions de « Siel-Bleu » ont permis de proposer des séances de sport adapté. Les séances, de 2 heures, se sont déroulées sur le Puy-en-Velay, Monistrol et Yssingaux.

#### Perspectives

**Convention ASEA/CRF** : les deux associations ont rencontré le département en juin 2016 afin d'envisager une nouvelle convention de partenariat.

**Evaluation externe** : le SAVS a débuté une réflexion sur la mise en place d'un plan d'actions en vue de la réécriture du projet de service.

**Formation** : le SAVS prévoit en octobre 2016 une formation collective concernant « La prise en compte des addictions dans l'accompagnement ».





*Pôle handicap adultes*

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## Pôle handicap adultes

### LA MAISON RELAIS DU HAUT-ALLIER

#### Point sur le personnel MR en 2016

Le cahier des charges d'une maison relais rappelle la nécessité d'avoir deux hôtes. La particularité de la Maison Relais du haut-Allier d'être sur deux antennes requiert donc la présence d'une professionnelle sur Siau-gues-Sainte-Marie : Fanny DURSAP (éducatrice spécialisée) et Céline GAILLARD (assistante sociale) à Paulhaguet.

#### La mission des référentes de la Maison Relais :

- aider à habiter le logement
- permettre de créer ou de recréer du lien social avec l'environnement local de la Maison Relais mais aussi avec les autres locataires de la résidence.
- aider les résidents à conserver leur autonomie, tout en leur proposant un accompagnement individuel et collectif.

#### Les Actions des référentes de la Maison Relais :

- aide à l'élaboration des repas
- conseil dans la vie courante
- respect et entretien des logements
- travail sur l'hygiène corporelle, la présentation physique
- accompagnement aux soins
- soutien dans les démarches administratives
- soutien moral
- proposition d'animations de type social ou culturel, soit au sein de la structure, soit à l'extérieur afin de privilégier une intégration dans la vie locale.





Pôle handicap adultes

ESAT de Meymac - Foyer de Meymac - SAM

SAVS - Maison Relais

FAM Après - SAMASH

## Pôle handicap adultes



### LE FAM ET SAMSAH APRES

■ Le FAM APRES est spécialisé dans la prise en charge des personnes cérébrolésées suite à un AVC, un trauma crânien ou une anoxie cérébrale. Notre structure est atypique. Elle est une des rares en France à proposer trois types d'accompagnement : en centre d'accueil de jour / en hébergement / au domicile (SAMSAH). Notre fonctionnement suscite l'intérêt des autres structures que nous rencontrons dans le cadre du réseau national. Nous étions dernièrement à Orcennes où nous avons rencontré des équipes de Rennes, Paris, Nantes, Chartres et Troyes. Notre organisation s'inscrit pleinement dans une logique de parcours de soins. Par contre, comme nous l'avons souvent évoqué nos faiblesses se portent sur les locaux trop exigus et la fermeture les WE qui nous obligent à refuser des candidatures.

Nous avons d'ailleurs fêté le départ de l'un de nos résidents originaire du Puy de Dôme pour une structure à Pionsat dans l'Allier qui pourra répondre à son souhait d'avoir un hébergement permanent. Nous souhaitons

bonne adaptation et bonne continuation à Stéphane.

**Les professionnels de l'équipe se forment régulièrement. Cette année deux formations collectives étaient inscrites au plan de formation :**

- Projet de vie
- Sauveteurs Secouristes du Travail.

**Des formations individuelles :**

- Les conséquences d'une lésion cérébrale sur les actes de la vie quotidienne
- Développer ses compétences relationnelles en Communication Non Violente.

■ Chaque année nous ponctons le premier semestre juste avant les vacances par une fête d'été avec un repas pris en commun et le traditionnel concours de pétanque dans l'après-midi.

Mr Poncy était notre invité d'honneur. Il nous a témoigné l'attachement qu'avait son épouse pour le FAM APRES dont elle est à l'origine. Il nous a fait don du montant de la quête lors des funérailles de Claudine. Il servira pour l'achat d'un salon de jardin.

■ L'association « Rebondir et s'épanouir » de Guitard crée en 2013, s'efforce de recueillir des fonds pour financer les licences sport adapté des résidents du FAM et des personnes cérébrolésées du département de la Haute-Loire. Elle organise une marche « la DAVALADE » qui part au pied du Mézenc pour finir au Puy (40 km). Il est possible de ne faire qu'une partie du parcours. Cette année malgré une météo pluvieuse plus de 200 marcheurs ont pris le départ. Cela a permis de récolter plus de 2000 €. Nous remercions Mr Roche et son équipe pour cette généreuse initiative qui concourt à faire connaître notre structure au grand public.

**Cette manifestation est en partenariat avec :**  
Vivre ensemble à Guitard – Association INDIGO HANDICAP – Association ETRE ET SAVOIR – Association des HABITANTS DE BOUZOLS Arzac en Velay – La Communauté de commune du Mézenc – La commune de FREYCENET LATOUR – le magasin GEANT et GROUPAMA.

**Prochaine DAVALADE le 25 juin 2017.**





## Pôle handicap enfants

IME Les Cévennes

SESSAD du Velay

Apparts d'Espaly

# Pôle handicap enfants

IME - SESSAD - Les Apparts d'Espaly

## IME Les Cévennes

Petite révolution à l'IME en cette année 2016 ; l'arrivée dès le 1<sup>er</sup> janvier de 2 veilleurs de nuit en lieu et place des éducateurs de vie sociale qui assuraient, depuis l'origine de l'établissement en 1975, des veilles couchées.

- La complexité des situations des jeunes usagers de l'établissement accompagnée de troubles du comportement de plus en plus prégnants, nécessitait en effet une prise en charge beaucoup plus individualisée et plus dense que ce type d'organisation ne permettait plus. Par ailleurs, pour rester encore efficace, ce dispositif jonglait par moment avec le code du travail en ce qui concernait l'amplitude journalière horaire, ce qui n'était plus tolérable.

Fort de ces constats et ayant la volonté de faire évoluer cette situation, nous avons souhaité nous enrichir de l'expérience d'autres établissements ayant effectué cette mutation et avons donc, pour cela, effectué de nombreuses visites dans d'autres établissements similaires au notre. Nous avons pu ainsi déterminer un cahier des charges précis concernant l'aspect matériel de cette rénovation.

- Suite à la présentation, dans le cadre du Conseil de la vie Sociale, de ce projet, les parents ont mis en avant leurs craintes concernant la prise en charge d'éventuels problèmes de santé et de sécurité qui pourraient survenir au cours de la nuit. Pour répondre à ces préoccupations, nous avons, d'une part recruté deux aides soignants à même de prendre en charge ces problématiques de santé et, d'autre part, mis en place un dispositif dont nous leur avons proposé la visite. Ce dernier mixte à la fois des compétences humaines avec de la technologie. Il repose sur l'installation dans chaque couloir desservant les chambres d'internat, de caméras sonorisées reliées à deux écrans dans le bureau de veille. En cas de problème, il suffit qu'un des enfants se mettent devant la caméra et demande de l'aide pour que dans les trente secondes, un intervenant soit présent.

A la fin de l'année scolaire, en juillet 2016, après un peu plus de 6 mois de fonctionnement, l'ensemble du système faisait l'unanimité auprès des parents et des enfants quant à sa pertinence et son efficacité.

Le temps ainsi libéré pour les éducateurs de vie sociale leur permet enfin de réaliser ce travail individuel qu'ils n'avaient matériellement pas le temps d'effectuer de façon satisfaisante.



Jean-Louis MIRAMAND, Directeur



## Pôle handicap enfants



### IME Les Cévennes

- Dans le registre des actions remarquables réalisées par l'IME, citons encore une fois le camp des « Patres de la Garde » organisé chaque année dans le cadre des festivités du Roi de l'Oiseau.

La particularité de cette nouvelle session, outre le fait que notre matériel soit de plus en plus conséquent et imposant, c'est le partenariat instauré avec les responsables de ces festivités et l'ANPAA (association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie). Depuis déjà quelques années, nous travaillons avec l'animatrice de prévention de cet organisme qui, tous les 15 jours vient animer des séances de travail autour des thématiques liées aux conduites addictives. Cette année était prévu, en point d'orgue, la fabrication et la vente d'un cocktail sans alcool dans une taverne réalisée par le Roi de l'Oiseau, accolée à notre camp. Outre le travail sur la composition et la réalisation de cette boisson, l'idée était aussi de faire participer nos jeunes au geste commercial qu'est l'acte de vente. Par malchance, la Taverne n'est jamais arrivée et nous avons donc fait le choix de distribuer gratuitement ce cocktail aux nombreux élèves qui sont passés sur le camp. Le soutien de l'équipe organisatrice de ces festivités était sous-tendu par le fait d'offrir une alternative aux boissons alcooliques habituellement vendues.

- Dans le cadre du partenariat avec Mme Audrey JOLIVET de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (A.N.P.A.A.) un axe de travail portant sur la consommation d'alcool chez les jeunes nous a conduit à réfléchir sur la préparation de cocktails sans alcool, histoire de montrer que l'on peut

s'amuser, tisser du lien social en partageant des choses sans forcément s'alcooliser...

*Pour la saison 2015 du roi de l'oiseau, le cocktail a été apprécié et récompensé par un prix. Du coup, cette année, ce partenariat prend la forme d'une taverne où sera servi ce cocktail sans alcool.*

**Ce travail était envisagé dans une démarche globale :**

- recherche de recettes à base d'ingrédients régionaux imposés tels que Pomme, Miel et Châtaigne.
- réalisation d'affiches de promotion...

Ce travail est conduit de manière pluridisciplinaire dans le cadre de la classe. Il fait appel aux différentes activités de maîtrise de la langue, mais aussi aux principaux éléments de mathématiques : unités de mesure, proportionnalité... et à la vie civique puisqu'une sensibilisation à la gestion des déchets a été conduite...

- C'est parce que le niveau d'exigence de nos éducateurs techniques est élevé et que leur enseignement est bien adapté à notre public, que nous avons pu nous féliciter cette année de la réussite de 4 de nos jeunes au CAP ; un en maçonnerie et les trois autres en tant qu'agent polyvalent de restauration. Ces enfants qui ont entendu trop souvent le mot « incapable » adressé à leur endroit, ont su montrer leurs compétences et prouver qu'un enseignement adapté à leurs singularités les mettait sur un pied d'égalité avec les enfants fréquentant l'école dite ordinaire.



*Pôle handicap enfants*

*IME les Cévennes*

*SESSAD du Velay*

*Apparts d'Espaly*

## Pôle handicap enfants



### Le SESSAD

- Le service accueille actuellement 27 jeunes pour un agrément de 25 enfants. L'individualisation des prises en charge rend possible ce surplus par le fait même que certains jeunes ne nécessitent pas une intervention aussi dense que pour d'autres, laissant ainsi de la place.

Bien que SESSAD généraliste dans sa capacité à prendre en charge toute sorte de situation, l'établissement met une focale particulière sur l'accompagnement préprofessionnel avec la présence permanente et à temps plein d'un éducateur technique. Fort de cette singularité, le SESSAD du Velay voit son champ d'intervention s'élargir petit à petit, puisqu'au-delà de son territoire habituel autour de la communauté d'agglomération, nous réalisons désormais en plus, des accompagnements sur La Chaise Dieu et Allègre.

Par voie de conséquence et au regard des déplacements et des coûts qu'engendrent ces nouvelles prises en charge, nous avons fait l'acquisition d'un véhicule supplémentaire.

- Le projet d'établissement a été terminé et validé par le Conseil d'Administration de l'ASEA43 au mois de mars 2016. Ce travail va venir enrichir le projet de pôle actuellement en chantier dont la finalité sera de décrire finement tous les liens existant entre les trois services constitutifs de ce pôle et donc, les synergies qui en découlent. Fort des compétences et des savoirs faire acquis, cette entité sera en capacité d'offrir au public dont nous avons la charge, un panel de prestations très conséquent, tant dans le champ du soin que de l'éducation et de la formation.

### LES APPARTS D'ESPALY

- Le service connaît depuis le début de l'année un taux de remplissage très satisfaisant à la fois par le nombre de journées réalisées, mais aussi par la diversification de nos sources de recrutement. Les APPARTS sont aujourd'hui mieux repérés par l'ensemble des partenaires institutionnels, dont les établissements scolaires par le biais des ULIS.

Les séjours proposés sont plus courts mais plus nombreux et correspondent ainsi mieux au parcours des jeunes en situation de handicap. C'est vraisemblablement la bonne voie pour ce petit établissement qui peine à se stabiliser en termes de recrutement.

- Dans ce registre il est à noter que le service est aussi un recours pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance qui, pour certain, se retrouvent sans solution d'hébergement dès leurs 18 ans. Cette problématique, très sensible lors des week-ends et des vacances scolaires où l'IME est fermé, semble avoir trouvé une solution recueillant l'assentiment des jeunes concernés. Elle leur permet également d'envisager leur sortie des institutions avec un peu plus de sérénité.

- Le chantier de rénovation des appartements mis à la disposition des jeunes se poursuit avec l'aménagement d'une nouvelle cuisine.



## Cap emploi

- Le taux de chômage des personnes handicapées a atteint 18 % en 2015 au niveau national (données Agefiph), ce qui représente quasiment le double des demandeurs d'emploi tout public. Ceci se matérialise par une forte ancienneté d'inscription au chômage. Les personnes en situation de handicap sont donc toujours confrontées à des difficultés d'insertion.
- Avec l'augmentation continue du nombre de demandeurs d'emploi au niveau local également, l'activité du Cap emploi 43 reste dense. Pôle emploi a d'ailleurs modifié sa convention de coopération avec notre service et augmenté l'objectif annuel de prise en charge du public bénéficiaire de l'obligation d'emploi. Des moyens financiers supplémentaires sont alloués en conséquence au Cap emploi.
- Depuis début 2016, Cap emploi développe un partenariat avec le FORCO (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de la branche Commerce)



Emmanuel RODRIGUES, Directeur



pour promouvoir le contrat de professionnalisation auprès de ses cotisants. L'objectif est de permettre à nos usagers d'entrer en emploi et de pouvoir bénéficier, grâce à l'appui de leur conseiller-référent, d'une formation qualifiante ou certifiante.

- Depuis 2013, Cap emploi réaménage ses locaux. La première tranche de travaux avait permis la création de 5 bureaux et d'améliorer aussi bien le cadre d'accueil du public, que les conditions de travail des conseillers. Les derniers travaux ont permis de poursuivre par le rafraîchissement des parties plus anciennes et d'être en conformité avec les normes d'accessibilité en faveur des Personnes à Mobilité Réduite : aménagement de places de parking adaptées, banque d'accueil avec deux hauteurs d'accès, ... L'équipe d'AZ Bâtiment a réalisé avec goût et professionnalisme les travaux de rénovation qui permettent à l'équipe de travailler dans des conditions plus favorables.
- Après une longue carrière de plus de 37 ans au sein de l'ASEA, en tant qu'éducateur aux Cévennes, puis de conseiller en reclassement à Cap emploi depuis 2000, Robert LHOSTE a pris sa retraite en mars 2016.

### Référent OETH

- La référente Handicap de l'ASEA 43 - a organisé, en lien avec la Direction Générale, plusieurs rencontres d'information et de sensibilisation sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés auprès des Instances Représentatives du Personnel, les Directions de Pôle et les services chargés de la gestion du personnel au cours de l'année 2015. L'ASEA a embauché 9 personnes en situation de handicap depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Mme DALLENNES assure également une mission de conseil auprès des salariés qui doivent faire face à une dégradation de leur état de santé, qui pourrait mettre en péril la préservation de leur emploi.

## SAMETH

L'année 2015 a été une année importante, car plusieurs facteurs exogènes fragilisent notre activité (la situation économique actuelle et la pénurie de médecins du travail).

- Afin de maintenir le niveau d'activité du service, l'ensemble du personnel du SAMETH s'est mobilisé pour promouvoir notre offre de service à de nouveaux partenaires (conseil de l'ordre des médecins, conseil de l'ordre des kinésithérapeutes, le Centre Hospitalier Emile ROUX, ...).
- L'objectif était double : maintenir (voire accroître) le nombre de signalements et être sollicités pour des projets le plus précocement possible.
- Le travail de mobilisation du service a été payant car le niveau d'activité du premier semestre 2016 a été plus élevé que celui du premier semestre 2015.
- Par ailleurs, la convention de partenariat signée entre le SAMETH, le Régime Social des Indépendants (RSI) et l'AGEFIPH en octobre 2014 a réellement donné des résultats à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2015, avec 6 situations de travailleurs indépendants pris en charge (hors exploitants agricoles).
- Le travail de développement du SAMETH devra se poursuivre pour s'assurer du maintien de son activité au cours des prochaines années. Des plans d'action d'information et de sensibilisation de nos partenaires seront régulièrement entrepris avec nos financeurs (AGEFIPH et FIPHFP) pour soutenir notre activité du maintien dans l'emploi.



### Le SERVICE MAINTIEN DE L'ASEA 43

Le Service Maintien de l'ASEA a dispensé 61 prestations d'évaluation des capacités médicales et cognitives des usagers de Cap emploi ou de Pôle emploi, soit la totalité du marché passé avec l'AGEFIPH. Aucun projet n'a été pris en charge dans le cadre de notre agrément OETH au cours de 2015. Ces activités complémentaires sont très précieuses pour le service car elles permettent d'accroître les ressources du service.

